

**INFORMATIONS concernant les RESULTATS
de LICENCE 3 de la session de JUIN 2011 du Cavej**

- 1) Pour prendre connaissance des résultats**
- 2) Etudiants admis en juin**
- 3) Etudiants ajournés ou défaillants en juin**
- 4) Consultation des copies d'examen**

1) Pour prendre connaissance des résultats :

- Les étudiants rattachés à l'**UNIVERSITE PARIS 1**

suivront la procédure sur le lien suivant :

à partir de LUNDI 4 JUILLET à 14h

http://www.e-cavej.org/etudes-juridiques/File/pdf/Procedure_consultation_resultats_examens_0910.pdf

- Les résultats des étudiants rattachés à

PARIS 2, PARIS 5, PARIS 11, PARIS 13 et VERSAILLES ST QUENTIN
seront affichés devant le secrétariat **VENDREDI 1^{ER} JUILLET à 13H**
(attention : fermeture du centre René Cassin à 17h)

Un relevé de notes sera envoyé à tous les étudiants qui se sont présentés à la 1^{ère} session.

Aucun duplicata ne sera délivré. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies

2) Etudiants admis en juin

Les résultats seront adressés aux universités de rattachement respectives.
Les **diplômes** seront à réclamer ultérieurement à ces universités de rattachement.

Pour Paris 1 :

Le diplôme de Licence sera à retirer à partir de fin 2011 au :

Secrétariat de la licence 3 en Droit de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne-
bureau **208**

12 place du Panthéon – 75005 Paris avec pièce d'identité et relevé de notes

Ou à demander à partir de fin 2011 à Paris 1 par correspondance à la même adresse en joignant

- une grande enveloppe à vos noms et adresse déjà timbrée au tarif recommandé
- un recommandé déjà rempli avec vos coordonnées
- la photocopie de votre relevé de notes de L3 et la photocopie d'une pièce d'identité.

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES en Maîtrise

Etudiants rattachés à Paris I : réinscription sur le site

<http://reins.univ-paris1.fr> à partir de fin juillet ou au mois de septembre

Etudiants rattachés aux Universités PARIS 2, PARIS 5 , PARIS 11 , PARIS 13 et VERSAILLES ST QUENTIN :

Prendre contact avec les inscriptions administratives de ces universités en septembre lorsqu'elles auront pris connaissance des procès verbaux

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES en Maîtrise

Consulter le site : e-cavej.org rubrique **actualités maîtrises**

à partir de mi octobre pour connaître les rendez-vous.

3) Etudiants ajournés ou défaillants

REGLEMENT DE L'EXAMEN :

- Toute **note** égale ou supérieure à la moyenne est conservée pour la session de septembre
- Toute **unité** d'enseignement **validée** est conservée dans son ensemble pour la session de septembre.
- Tout **semestre validé** est conservé dans son ensemble pour la session de septembre

Attention :

- **Les notes inférieures à la moyenne doivent être obligatoirement repassées en septembre si elles font parties d'une unité d'enseignements non validée dans un semestre non validé.**

Dates de la session de rattrapage

Les dates pourront être consultées sur ce site à partir de fin juillet.

Il n'y aura pas d'envoi de convocations.

Pour les étudiants ajournés ou défaillants à la session de juin, rattachés à Paris 1, les réinscriptions administratives ne seront possible qu'après la proclamation des résultats de la session de rattrapage de septembre.

4) CONSULTATION DES COPIES :

Vous êtes priés de **vous inscrire** pour cette consultation sur le comptoir du Cavej ou par mail à : cavlic@univ-paris1.fr
en précisant vos **noms** (nom de jeune fille pour les femmes mariées),
votre **université**
et la **matière**

DATES de la consultation des copies de la session de juin 2011 :

MERCREDI 6 JUILLET

DROIT des SOCIETES 1 : 10H

DROIT COMMUNAUTAIRE : 14H

DROIT ADMINISTRATIF : 14H30

VENDREDI 8 JUILLET à 12H30

DROIT DES CONTRATS SPECIAUX